

# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE



Orléans, le 15 décembre 2023

### **Bilan accidentologie 2022 dans le Loiret : un nombre d'accidents en baisse**

**Les 14 et 15 décembre 2023, lors de la session départementale du Loiret, l'Assemblée a présenté le bilan accidentologie relatif au réseau routier départemental pour l'année 2022. Le nombre d'accidents corporels en 2022 est en baisse.**

Selon les chiffres de l'observatoire départemental\*, 127 accidents corporels ont été recensés sur l'ensemble du réseau routier départemental en 2022, dont 18 décès, 98 blessés hospitalisés et 99 blessés non hospitalisés.

Ces indicateurs sont en recul par rapport à la moyenne 2017-2021, puisque le nombre d'accidents corporels a baissé de 8 %. Le nombre de décès est quant à lui en baisse de 30 %, passant d'une moyenne de 26 tués à 18 en 2022.

Par conséquent, l'indice de gravité passe de 18,7 tués pour 100 accidents corporels sur la période 2017-2021 à 14,3 en 2022 (baisse de 4,4 points).

Le bilan fait ressortir une nette baisse des accidents corporels à hauteur d'une intersection, représentant 11 % des tués contre 20,6 % sur la période 2017-2021, ce qui démontre la pertinence des aménagements de sécurité routière réalisés par le Département.

Sur les RD dont la vitesse maximale a été relevée à 90 km/h, les données accidentologiques de cette deuxième année démontrent une stabilité du taux d'accidents par rapport à la période qui s'étale de novembre 2018 à novembre 2019, au cours de laquelle la vitesse était de 80 km/h.

Depuis 2020 et par le biais des nombreux aménagements réalisés par le Département, plus aucune Zone d'Accumulation d'Accidents Corporels (ZAAC) n'est répertoriée sur le réseau départemental du Loiret.

Améliorer les infrastructures pour sécuriser les déplacements est le principal objectif du Département du Loiret. En 2022, la collectivité a poursuivi ses actions pour un montant de plus de 75 M€, dont le programme pluriannuel d'amélioration des chaussées, la déviation de Jargeau, la mobilité douce ou encore la mise en place du dispositif de viabilité hivernale. Cette année, plus de 72,1 M€ ont été consacrés.

Le Département du Loiret assure la gestion des 3 614 kilomètres de routes départementales du Loiret (RD et ex-RN). Entre l'entretien, la sécurisation et le développement du réseau, les agents du Département sont sur le terrain au quotidien pour garantir aux usagers de la route de bonnes conditions de circulation.

*\* Les chiffres relatifs à l'accidentologie sont établis en collaboration le SDIS, les services des forces de l'ordre mais aussi les équipes départementales des routes sur le terrain.*

En 2023, les chiffres en termes d'accidentologie tendent à se maintenir au niveau de 2022 sur les routes départementales.

**CONTACT PRESSE**

**Cassandre Germain**

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr